



**Société Tunisienne d'Acconage & de Manutention**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/2023**  
**PROJET D'EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE L'ATELIER DE MAINTENANCE**  
**AU PORT COMMERCIAL DE SFAX.**

**1- Objet de l'Appel d'offres**

La Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention lance un appel d'offres **N°03/2023** pour l'exécution du projet d'extension et réaménagement de l'atelier de Maintenance au port commercial de Sfax.

**2- Conditions de participation :**

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises tunisiennes spécialisées dans le domaine de la construction des bâtiments civiles agréées par le ministère de l'équipement dans l'activité **Bâtiment, spécialité BO et catégorie 04.**

**3- Retrait du dossier d'Appel d'offres**

Les entreprises intéressées par le présent Appel d'offres ou leurs représentants dûment mandatés peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat permanent de la commission de contrôle des marchés de la STAM, sise **8, Rue Pierre de Coubertin – 1001 Tunis** (5<sup>ème</sup> étage) à partir de la parution du présent avis et durant l'horaire administratif de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 contre paiement d'une somme de cent dinars (**100DT**) non remboursable.

**4- Présentation et envoi des offres**

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées dans une enveloppe extérieure portant l'objet de l'Appel d'Offre et la mention : « **A ne pas ouvrir** » **Appel d'Offres N°03/2023** Pour «**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE L'ATELIER DE MAINTENANCE AU PORT COMMERCIAL DE SFAX**»

qui contiendra :

- Le cautionnement provisoire selon modèle joint au cahier des charges d'un montant forfaitaire égale à **treize milles ( 13 000 TND) Dinars Tunisiens**, valable 90 jours à compter du lendemain de la date limite des offres (**chèque non valable**).
- Une enveloppe « **A** » fermée et scellée contenant l' « **Offre Technique** » énumérée dans l'article 7 du cahier des conditions d'Appel d'Offres.
- Une enveloppe « **B** » fermée et scellée contenant l' « **Offre Financière** » énumérée dans l'article 7 du cahier des conditions d'Appel d'Offres.
- Une enveloppe « **C** » fermée et scellée contenant l' « **Offre Administrative** » énumérée dans l'article 7 du cahier des conditions d'Appel d'Offres.

et doivent parvenir à la STAM par voie postale, sous plis recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de la STAM à l'adresse ci-haut mentionnée.

**5- Date limite de remise des offres**

Le dernier délai de remise des offres est fixée au **Jeudi 30 Mars 2023 à 10h00**, le cachet du bureau d'ordre central de la STAM faisant foi.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour même de la date limite de réception des offres à **12h00** au siège social de la STAM sise au, au **8, Rue Pierre de Coubertin – 1001 Tunis** (8<sup>ème</sup> étage).

**6- Validité des offres**

Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer doivent être munis d'une procuration.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à partir de la date limite de réception des offres.

